

## GAL de l'Est Audois Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 09 mars 2017

Lieu de réunion : Hôtel d'agglomération du Grand Narbonne

La séance est ouverte à 14h sous la présidence de Magali VERGNES. La présidente présente le déroulement de la réunion :

1. Quorum et composition du comité de programmation
2. Nouveau plan de financement pour le dossier d'animation du GAL 2015-2016
3. Plan de financement du dossier d'animation du GAL 2017
4. Projets à voter en opportunité
5. Projets à programmer
6. Questions diverses

### 1. Quorum et composition du comité de programmation

Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 7 votants publics pour 9 votants privés (cf. synthèse des personnes présentes en annexe 1). La règle du double quorum est respectée, le comité de programmation peut délibérer valablement.

La présidente signale la désignation de nouveaux membres pour le comité de programmation et rappelle les postes vacants :

#### Collège Public

La présidente rappelle que deux postes sont toujours à pourvoir : les postes de suppléants de Messieurs CASTY Gilles au titre de représentant des communes rurales de l'AMCM et Hervé BARO au titre de l'association d'émergence du PNR Corbières Fenouillèdes.

#### Collège Privé

- L'association FACE Aude désigne les membres suivants : Eliane PIERONI titulaire et Nathalie MILIS suppléante
- La CCI de l'Hérault désigne les membres suivants : Matthieu OURLIAC titulaire et Agnès COLOMBAN suppléante

**Vote favorable à l'unanimité**

### 2. Nouveau plan de financement dossier animation GAL 2015-16

Il est présenté à l'assemblée un nouveau plan de financement pour le dossier d'animation du GAL de l'Est Audois, août 2015 à décembre 2016. Le changement de logiciel d'instruction réglementaire de la région a conduit à un écart de 14 euros par rapport au dernier plan de financement transmis précédemment. Le GAL doit donc revoter ce nouveau plan de financement.

Il se compose ainsi :

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

	Taux d'aide	Montant
Région	8.636 %	8826.40 €
Conseil départemental de l'Hérault	2.348 %	2400 €
Auto financement		9211.22 €
Auto financement ne soulevant pas de FEADER	9.027 %	14.00 €
UE - FEADER	79.989 %	81 750.47€ €
Total général du projet	100 %	102 202.09 €

**Vote favorable à l'unanimité**

### 3. Plan de financement du dossier animation GAL 2017

Madame la présidente présente à l'assemblée le plan de financement du dossier animation du GAL de l'Est Audois 2017. Il se compose ainsi :

	Taux d'aide	Montant
Région	10 %	9 962.41 €
Conseil départemental de l'Hérault	1.64 %	1 635.01 €
Auto financement	8.36 %	8 327.41 €
UE - FEADER	80 %	79 699.30 € €
Total général du projet	100 %	99 624.13€

2

**Vote favorable à l'unanimité**

### 4. Projets à évaluer pour opportunité

François Galabrun, directeur du GAL EA, présente le système de vote numérique (tous les membres du comité de programmation ont été au préalable informés qu'ils devaient se munir d'un téléphone mobile type smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable pouvant être relié à un réseau Internet en wifi) : il s'agit d'une application, « mentimeter », qui permet le vote à bulletin secret. Trois options sont possibles : pour, contre, abstention.

#### 1 FRITE D'OC

*Vote via « mentimeter »*

Objectifs : proposer une offre de légumes produits et transformés localement (80% du volume transformé), créer des partenariats avec les producteurs locaux, développer des nouveaux produits (exemple : mélanges de légumes), pour approvisionner les restaurateurs et collectivités locales.

L'entreprise qui existe depuis 2015 va travailler en partenariat avec un agriculteur de Cuxac d'Aude qui démarre la production de pommes de terre pour la transformation par Frite d'Oc via un prix fixe, et leur loue un local et une chambre froide.

La modernisation de la chaîne permettra la création d'emplois et l'augmentation des volumes, et une nouvelle chaîne de traitement sera dédiée à la réception des produits bruts pour la revente ou la transformation, afin d'assurer un débouché aux produits non calibrés.

Coût total du projet : 162 350 € HT (investissement)

Cofinancement du Grand Narbonne : 10 000 €

Demande au GAL EA : 40 000 €

Avis du comité technique du 08 février 2017 :

C'est un projet exemplaire au niveau partenarial entre producteurs et transformateur. Un acteur central dont le projet bénéficie aux producteurs fournisseurs qui trouvent un débouché assuré à leurs pommes de terre et légumes et n'ont plus besoin de trier et calibrer ; et aux clients (collectivités locales et restaurateurs) qui trouvent des denrées produites et transformées localement. De nouveaux partenariats avec d'autres agriculteurs sont déjà en cours.

L'objectif de 80% de légumes produits et vendus sur le territoire du GAL est ambitieux.

Le projet s'intègre dans le référencement agri-local du Département. Il faut ici faire ressortir le lien avec la stratégie du GAL car une ligne FEADER classique existe sur la transformation et la commercialisation de produits agricoles. Il faut également mettre en valeur la création d'emplois.

A l'issue de la présentation orale par le porteur de projet, le débat est ouvert :

Nicolas de Chevron Villette s'interroge :

- Sur la baisse significative du coût de revient au kilogramme : le porteur de projet répond que c'est grâce à l'augmentation de la mécanisation.

- Sur la compétitivité du prix de vente : le porteur de projet répond qu'il y avait très peu de marge actuellement et que celle-ci était variable. Cette nouvelle organisation permettra de stabiliser la marge et de l'augmenter en faisant notamment beaucoup d'économies sur le transport et le stockage. De plus, les partenariats avec les producteurs locaux assurent des prix linéaires sur l'année.

Madame la présidente propose au vote : **Vote favorable à l'unanimité**

## 2 LE COLOMBIERS      Vote via « mentimeter »

Création de croisières « vins et terroir » d'une heure et demie

Sur un bateau-mouche basé à Colombiers sur le canal du midi, proposition de croisière-dégustation d'1h30 en invitant des vigneronnes labellisés « Vignobles et découverte » à proposer une dégustation pour promouvoir leurs produits, en présence d'un œnologue. Les vins seront accompagnés de produits locaux comme olives, pains, fromages, miel, verrines, ....

L'activité sera rentable au bout de la troisième année et il est demandé une aide pour la communication et la réalisation de 18 croisières : 8 en 2017 et 10 en 2018.

Budget : 12 182.55€

Cofinancement du Département de l'Hérault : 1 949.21€

Demande au GAL EA : 7 796 €

Avis du comité technique du 08 février 2017 :

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Le comité technique souhaiterait une étude de marché pour s'assurer que le projet ne s'arrête pas à la fin des cofinancements. Le porteur de projet réalise déjà des prestations de croisière sur le canal du midi et a une clientèle pour ces activités. Il s'agit dans ce projet de proposer à cette clientèle un autre type de croisière. L'équipage travaille avec des partenaires touristiques locaux (Maison du Malpas, offices de tourisme). Le projet répond à la problématique d'attirer les touristes vers l'arrière-pays et sur les ailes de saison, et met en avant les produits locaux. Le label « Vignobles et découverte » s'étendant sur le territoire de La Domitienne et le biterrois hors GAL EA, il est demandé au porteur de projet de privilégier des producteurs qui sont issus du territoire du GAL EA. Cela s'applique aussi aux aliments accompagnant la dégustation. Le comité technique suggère d'évaluer les retombées économiques pour les vignerons qui viendront présenter leurs produits (via, par exemple, un bilan chiffré au moment du paiement).

A l'issue de la présentation orale par le porteur de projet, le débat est ouvert :

Nicolas de Chevron Villette remarque que le prix de la croisière (19€) est relativement bas et que le nombre de passagers est estimé à 35 alors que la capacité du bateau est de 55 passagers. Le porteur de projet répond que le prix est stratégique (seuil psychologique inférieur à 20€) ; et que le nombre de passagers a été estimé à 35 personnes afin de pouvoir apporter une prestation de qualité et de préserver un échange qualitatif entre le public, le vigneron et l'œnologue.

Dans l'assemblée, la question du nombre de croisières, plutôt bas, est soulevée : le porteur de projet répond d'une part qu'il s'agit d'un projet prudent, et d'autre part que mobiliser le temps des prestataires (vignerons, principalement) n'est pas chose évidente.

François Galabrun ajoute que le projet est pertinent en l'état, mais que si les ambitions sont revues à la hausse, le dépôt d'un autre dossier est envisageable.

Magali Vergnes demande si la prestation de dégustation de vin sera proposée par un vigneron différent à chaque croisière, il est répondu oui.

Jean-François Guibert ajoute que c'est un concept très intéressant, une activité nouvelle sur l'arrière-pays (seul bateau mouche du canal).

Didier Astre s'interroge sur la diffusion de l'information : le porteur de projet répond que la communication se fera dans la presse et les radios locales. Il ajoute que les devis seront légèrement supérieurs au budget prévisionnel : François Galabrun précise qu'une variation des montants est admise entre le vote en opportunité et la programmation, dans la limite de 10%, plafonnés à 5000€, suite à une discussion avec le comité technique.

Jean-Luc Fabre ajoute que le dossier sera présenté à la commission du conseil départemental de l'Hérault du mois de mai.

Madame la présidente propose au vote : **1 abstention, 15 votes favorables**

### 3 BIRDWATCHING *Vote à main levée*

Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée présente un projet sur trois ans pour structurer l'offre et améliorer les conditions d'accueil de la clientèle anglophone intéressée par l'observation ornithologique. Il

consiste à former les hébergeurs et offices de tourisme, mettre en place un relai de réseaux et agents d'accueil, créer un document, une application et une présentation audiovisuelle ; implanter de nouveaux observatoires, développer et commercialiser des séjours spécialisés.

En partenariat avec des intervenants spécialisés (la Nature du Sud) et les associations ornithologiques locales (LPO Aude, Aude Nature, la CCI de Narbonne).

*Coût total du projet : 115 000 € TTC sur trois ans (frais de personnel 24 000 € ; dépenses sur devis 91 000 €)  
Demande au GAL EA : 58 000 €*

#### Avis du comité technique du 08 février 2017 :

Le comité technique s'interroge sur la durée du projet. François Galabrun attend les éléments concernant les cofinancements pour savoir si le dossier sera phasé ; dans l'attente, le dossier est présenté sur le montant global.

Une étude de marché a visiblement déjà été faite ; il est demandé de la voir.

Fort potentiel de clientèle mais offre non structurée ; besoin de formation auprès des hébergeurs et création de documents spécifiques. Il s'agit de la mise en œuvre d'une opération dont il est question depuis plusieurs années. Période migratoire : toute l'année, et sur les ailes de saison notamment (printemps, automne).

Concernant les observatoires : quelle fréquentation des sites existants ? Pertinence d'en rajouter ? Quelle commercialisation ? Ce n'est pas le PNR qui mettra en vente les séjours, mais les structures touristiques.

Pour la formation, l'attention devra être portée aux fonds existants.

Il est recommandé de chiffrer des objectifs en terme de fréquentation.

A l'issue de la présentation orale par le porteur de projet, le débat est ouvert :

Magali Vergnes demande la durée moyenne de ces séjours ciblés. Le porteur de projet répond en moyenne 6 jours, mais certains viennent seulement pour un weekend ou bien quelques jours s'ils bénéficient d'un package qui leur propose plusieurs sites.

Magali Vergnes demande si la clientèle ne vient que pour l'observation des oiseaux, il est répondu oui, même si de nombreux clients en profitent pour découvrir la gastronomie locale.

Le porteur de projet ajoute qu'une image de marque spécifique à l'observation ornithologique doit être créée sur ce territoire au même titre que, par exemple, la Camargue.

Catherine Marie-Calley intervient pour préciser qu'une mission de ce type a été menée avec les Gîtes de France, financée par la Région Languedoc Roussillon. A ce moment le frein principal au développement de la vente de ce séjour était dû au fait que le guide édité par la LPO n'était qu'en français ; les séjours étaient rendus onéreux car il fallait les services d'un guide français spécialisé en ornithologie accompagné d'un traducteur anglophone spécialisé en ornithologie.

Quid de ces séjours existants ? Réponse du porteur de projet : ces séjours sont uniquement destinés à la clientèle anglophone ; et il sera fait appel aux guides locaux contrairement aux séjours organisés par les tours opérateurs britanniques, qui envoient leurs propres guides. D'où l'importance de la formation du personnel d'accueil sur le territoire.

Hélène Poloni demande qui va commercialiser les séjours. Le porteur de projet répond que ce seront les tours opérateurs locaux et les agences locales.

Danièle Bosch demande des précisions sur le fond du projet. Est-ce un produit nouveau ? Quelle sera la quantité d'hébergements ? Le porteur de projet répond qu'il s'agit de développer et structurer l'offre quasiment inexistante pour pouvoir répondre à une forte demande, constamment en hausse et former les établissements d'accueil. Aujourd'hui, un « birdwatcher » qui souhaite venir sur le territoire ne sait pas où s'adresser.

Jean-François Guibbert s'interroge sur le lien avec la stratégie du GAL EA, hormis la promotion d'une activité économique. Plusieurs personnes dans l'assemblée réagissent en répondant qu'il s'agit d'une activité nouvelle mettant en valeur le territoire, avec une clientèle à fort pouvoir d'achat qu'il faut arriver à capter.

Eric Ciaparra précise que ce projet permettrait de faire connaître notre territoire par un nouveau moyen, et qu'il s'agit d'une valeur ajoutée.

Catherine Marie-Calley ajoute qu'il s'agit d'une clientèle spécialiste, passionnée, qui ne vient sur le territoire que pour les oiseaux. Toutes les réservations de gîtes font suite à la visite du site Internet de la LPO. Elle reconnaît qu'il n'existe pas de guide local en lien avec l'ornithologie en anglais et que c'est un vide à combler.

Nicolas de Chevron Villette demande si un tel budget est nécessaire pour développer l'activité. Catherine Marie-Calley ajoute qu'il s'agit d'une très petite niche.

François Galabrun précise que deux volets sont bien distincts dans le projet : un axé vers la clientèle anglophone, et un axé dans l'équipement du territoire du PNR.

Nicolas de Chevron Villette évoque le parallèle avec l'économie « du vent », présente sur le territoire, considérée comme « une économie qui fonctionne ». Le but est-il de faire de même pour le Birdwatching ? En réponse, Alain Péréa s'interroge sur le sens donné à cette phrase. En effet sur le littoral il a un public « du vent », qui amène une plus-value au territoire, capte de nouveaux flux de clientèle, permet de développer l'accueil et les activités littorales. En revanche l'industrie ou l'artisanat autour de cette économie ne s'est pas forcément développée. Concernant le Birdwatching, il en est de même : il est important de développer ce marché à fort potentiel et pouvoir accueillir cette clientèle à fort pouvoir d'achat.

François Galabrun précise que si aujourd'hui, l'économie « du vent » est évidente et considérée comme telle à part entière, elle ne l'était pas forcément il y a dix ans lorsque son développement fut initié.

Gérard Barthez ajoute que c'est une forte plus-value pour la fréquentation sur les ailes de saison.

Jean-Marc Vallverdu appuie les propos d'Alain Péréa et ajoute que c'est une opportunité à ne pas négliger.

Jean-Louis Galibert propose de se rapprocher d'un territoire qui accueille des birdwatchers, peut-être dans le cadre d'une coopération.

Rémi Ibanes précise que comme toutes les économies, elle se construit. Rien n'est à écarter, même s'il s'agit d'une petite niche. Elle dépend de l'implication de chacun. C'est une réelle économie, en lien avec le territoire, avec le tourisme de nature.

Madame la présidente propose au vote : **6 abstentions ; 10 votes favorables**

**4 FEDERATION DE CHASSE : CHASSE TOURISME DANS L'EST AUDOIS**

*Vote à main levée*

Ce projet a fait l'objet d'une première présentation en opportunité lors du dernier comité de programmation.

Pour rappel, coût total du projet : 32 866 € (frais de personnel 25 188 €, dépenses sur devis 3900€, coûts indirects 3 778 €)

Cofinancement envisagé du département de l'Aude : 5 000 €

Demande au GAL EA : 20 000 €

Suite au passage en opportunité lors du comité de programmation du 20 janvier 2017, il a été demandé au porteur de projet d'apporter des précisions sur sa demande et notamment sur ce qu'il entendait par rapport à la création de 10 « packs » différents chasse-tourisme, s'il avait réfléchi à la commercialisation, etc. Suite à ces remarques et après échanges entre l'animateur et la Fédération, le porteur de projet a précisé son dossier. Il précise notamment qu'il n'y aura, comme objectif, plus que celui de créer un seul produit chasse tourisme. La formule remaniée ne répond pas aux attentes du comité de programmation, démontre des ambitions revues à la baisse et confirme ses craintes que cet argent ne pourrait servir qu'à financer les salariés de la fédération. Les objectifs ne permettent pas de différencier ce projet de ce qui a déjà été fait dans la région et ne semblent pas assez ambitieux.

Madame la présidente propose au vote : **vote défavorable à l'unanimité.**

## 5. Projet à programmer

Commune de Termes, « création d'un commerce de proximité »

*Vote à main levée*

Suite au vote en opportunité favorable reçu au comité de programmation du 20 janvier dernier et au comité technique du 08 février dernier, il a été demandé au porteur de projet des précisions chiffrées sur les produits locaux à la vente dans l'espace « épicerie » (linéaire accordé, pourcentage de produits, ...) et leur utilisation dans l'espace « restaurant ».

Le mode de gestion de ce commerce est une délégation de service public ; le gérant n'étant pas encore choisi, ces données sont difficiles à estimer.

Il est suggéré de réclamer ce chiffrage au moment du conventionnement.

Jean-François Guibbert s'interroge sur la viabilité du projet et estime le montant disproportionné.

Brice Rufas précise que la fréquentation de Termes est très importante en saison. Ces propos sont confirmés par Didier Astre qui ajoute que ce commerce relie toute une économie, entre le public en visite au château, la clientèle en visite des Hautes Corbières, les activités de pleine nature (baignade, canyoning, sites d'escalade) : la fréquentation a triplé.

Anne Marsrou précise qu'il y a annuellement environ 10 000 entrées au château et environ 9000 participants au canyoning.

Magali Vergnes ajoute que ce type de commerce représente une réelle attente et manque sur la commune et les communes environnantes, tant pour le public de passage que pour le public local.

Eliane Piéroni s'interroge sur la viabilité du projet hors saison et sur la capacité d'une commune si petite à gérer une telle subvention. La présidente assure qu'il n'y a pas de doute sur les compétences de M. Baro.

Le plan de financement est le suivant :

	Taux d'aide	Montant
DETR	17.978 %	50 000 €
Région Occitanie	17.978 %	50 000 €
Conseil départemental de l'Aude	17.978 %	50 000 €
Auto financement	20%	55 623 €
UE - FEADER	26.066%	72 494 €
Total général du projet	100 %	278 117 €

Madame la présidente propose le projet au vote ferme : **1 abstention ; 15 votes favorables**

Ce projet a obtenu la note de 8/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 5/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°2 (cf. annexe). **Il est donc programmable.**

#### 6. Question diverses / Prochain comité de programmation

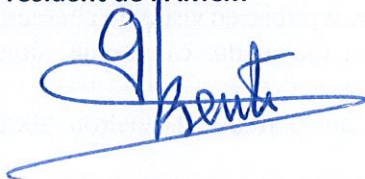
Dans l'assemblée, une question est posée concernant l'avancée du projet « musée du chocolat », figurant dans la liste des dossiers vus par le comité technique. François Galabrun répond que le porteur de projet doit fournir des éléments complémentaires pour que le dossier soit présenté en opportunité.

La prochaine réunion du comité de programmation aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2017. Le lieu reste à définir.

La séance est levée à 16h45.

A Narbonne, le 03/04/2017

Gérard BARTHEZ  
Président de l'AMCM



Magali VERGNES  
Présidente du comité de programmation



Compte-rendu issu de la consultation lancée le 22 mars 2017, conformément à la décision du comité de programmation du 20 janvier 2017.

Annexe 1 : Liste des membres présents

Annexe 2 : Grille de sélection pour le projet « Commune de Termes : création d'un commerce de proximité »



## ANNEXE 1 : LISTE DES PRESENTS

### Membres présents :

Collège Public		Collège Privé	
BARTHEZ Gérard	Titulaire	AVILES Patrice	Suppléant
GALIBERT Jean-Louis	Titulaire	DE CHEVRON VILLETTE Nicolas	Titulaire
GUIBBERT Jean-François	Titulaire	JOSSERAND Denis	Titulaire
ROUFFIA Evelyne	Titulaire	MARIE CALLEY Catherine	Suppléante
RUFAS Brice	Titulaire	PELAGATTI Jean-Pascal	Suppléant
VALLVERDU Jean-Marc	Suppléant	PIERONI Eliane	Titulaire
VERGNES Magali	Titulaire	POLONI Hélène	Titulaire
		SAURY Jean-Marie	Titulaire
		THIRIOT Carole	Suppléante

Experts à voix consultative : Messieurs Didier ASTRE, Michel CANO, Eric CIAPPARA.

### Techniciens présents :

NOM Prénom	Structure
BENAZET Walter	CC des Corbières – Salanque Méditerranée
BOSCH Danièle	Directrice service politiques territoriales de développement durable, CA le Grand Narbonne
CROUZAT Florence	Carcassonne Agglo
FABRE Jean-Luc	Conseil départemental Hérault
GALABRUN François	Directeur / Coordinateur GAL EA
GRENTZINGER Camille	Gestionnaire GAL EA
LIOT DASSAGATE Sabrina	Directrice Pôle développement territorial CC La Domitienne
MARSEROU Anne	Directrice Pays Touristique Corbières Minervois
PEREA Alain	Directeur du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
RUIZ Clélia	Gestionnaire Gal EA
RUMEAU Laetitia	CC La Domitienne

Section 1 - 1990s

1990	1991	1992	1993
1994	1995	1996	1997
1998	1999	2000	2001
2002	2003	2004	2005
2006	2007	2008	2009
2010	2011	2012	2013
2014	2015	2016	2017
2018	2019	2020	2021

Section 2 - 2000s

2000	2001	2002	2003
2004	2005	2006	2007
2008	2009	2010	2011
2012	2013	2014	2015
2016	2017	2018	2019
2020	2021	2022	2023